



AFP / V. Lefour

Le Pr Donnez quitte Saint-Luc

Le professeur Jacques Donnez, ancien chef du service de gynécologie des Cliniques Saint-Luc (UCL), et l'hôpital universitaire ont mis un terme à leurs activités, selon Le Soir. Le spécialiste en matière de procréation assistée, au centre ces derniers mois de diverses attaques portant sur le bien-fondé de certaines de ses publications scientifiques et de ses travaux, se consacre désormais à son seul cabinet privé.



AFP / J.-P. Muller

Rencontre française

La ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet (cdH) rencontrera cet après-midi à Paris son homologue français Manuel Valls (photo) pour une réunion de travail. Différents sujets bilatéraux seront abordés au cours de cet entretien, tels la sécurité et la lutte contre la criminalité dans la zone frontalière. Les deux ministres discuteront également de la lutte contre la radicalisation violente, ainsi que du développement de l'espace Schengen.

«La Belgique doit avoir son Livret A»

BRUXELLES Le Logement sera l'un des thèmes essentiels de la campagne communale du 14 octobre prochain. En retrait dans cette campagne, le secrétaire d'État bruxellois compétent Christos Doukeridis (Ecolo) en profite néanmoins pour lancer un triple appel: aux communes, aux banques et aux épargnants.

À six semaines des élections, le premier appel, c'est donc pour les communes...

«Je veux responsabiliser les communes. Pour l'instant, nous avons trop de jeunes, trop de femmes seules avec enfants, trop de personnes plus âgées qui éprouvent des difficultés à se loger en ville. Ce n'est pas acceptable. Et donc, chacun doit prendre ses responsabilités. J'estime que c'est le rôle des communes d'assurer la mixité. Si on veut éviter les ghettos de pauvres, il faut mieux répartir les efforts en logement sociaux dans toutes les communes bruxelloises. On ne peut pas avoir des écarts entre une commune qui compte 22% de logements publics et d'autres 5%. Après les élections, il faut absolument des échelons du Logement dans chaque commune pour que

nous, à la Région, ayons un interlocuteur qui a une vue globale sur le sujet.»

Vous souhaitez par ailleurs secourir les banques...

«En effet. Le Fonds du logement bruxellois connaît un succès réel. Il octroie des prêts sociaux à des taux intéressants à un public à faible revenu. Et ces revenus les plus bas sont capables de rembourser sans la moindre défaillance. Je me demande donc pourquoi les banques refusent à ces gens des prêts hypothécaires. Il y a selon moi un problème dans leur attitude. Je veux les sensibiliser au fait qu'elles ont aussi pour mission de soutenir l'accès à la propriété. Et elles ne doivent pas avoir peur de la solvabilité puisque l'acteur public, qui aide les plus pauvres, n'a pas de problèmes!»



Belga / C. Kevils

La semaine dernière, vous vous êtes rendu à Paris où vous avez rencontré votre homologue Cécile Duflot (Verts)...

«Et nous avons pas mal dis-

cuté du livret A, la formule d'épargne préférée chez nos voisins. Voici mon troisième appel: je souhaiterais capter une partie de l'épargne privée en m'inspirant de ce livret.»

De quoi s'agit-il?

«Il est possible d'investir jusqu'à 15.000 €, bientôt 19.000 € voire 30.000 € sur ce livret. Ce montant n'est pas taxé. Et cet argent collecté ne sert pas à alimenter un obscur fonds de pension, mais sert de vraies politiques publiques, à savoir le logement. L'État rétribue même à des taux intéressants les épargnants. Actuellement en France, il est de 2,25%. L'État prête alors à son tour cet argent aux sociétés de logements au même taux.»

La politique du logement est régionalisée en Belgique. Quid de la faisabilité?

«Il est nécessaire de passer une alliance entre tous les niveaux de pouvoirs ou de le mettre en place au niveau fédéral. J'ai lancé un appel en ce sens. Côté wallon, je vois un intérêt (Jean-Marc Nollet, ministre wallon Ecolo du Logement a également lancé cette piste, ndlr.)» (bt)

/// www.doukeridis.be

Le nouveau médiateur en poste

BRUXELLES Le transfert de nouvelles compétences aux entités fédérées dans le cadre de la 6e réforme de l'État constituera l'une des principales tâches du nouveau médiateur commun de la Région wallonne et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, a affirmé hier Marc Bertrand à l'occasion de sa prestation de serment à ce poste. «Nous devons mener cette tâche dans les deux ans qui viennent, et dans le cadre budgétaire fixé», a relevé cet ancien fonctionnaire dirigeant au Conseil supérieur de la justice. Le service qu'il est appelé à diriger n'est à



Belga / V. Lefour

ses yeux pas le seul résultat d'une fusion. «Je compte insuffler une nouvelle culture d'entreprise dans les précédents services de médiation, a-t-il commenté.

/// www.mediateurcf.be

Les étudiants refusent le blocage des inscriptions en logopédie

BRUXELLES Les écoles de logopédie ont été prises d'assaut par les candidats à la première année, et notamment par des étudiants non-résidents (en majorité français). Du coup, nombre d'étudiants belges ont été refusés d'inscriptions en raison du manque de place dans les hautes écoles. Les directions d'établissement ont bloqué illégalement le nombre de places à 1.200, en première année. Cette décision, la Fédération des étudiants francophones (FEF) la juge illégale. Vendredi dernier, les directions des hautes écoles ont rencontré le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS). Le cabinet a réaffirmé son intention d'introduire un quota d'étudiants non-résidents l'année prochaine dans la filière de logopédie. La FEF a quant à elle mis en place un service d'aide juridique pour les étudiants qui se sentiraient lésés.

Pas de conclave avant le scrutin

BRUXELLES Le gouvernement tiendra son conclave budgétaire 2013 au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre, a indiqué hier le cabinet du ministre du Budget, Olivier Chastel. D'ici là, il attend une série de rapports qui permettront de préparer le travail. Quant au contrôle budgétaire de cette année, aucune date n'a été fixée. Le gouvernement se tient toutefois prêt à prendre des mesures complémentaires quand il connaîtra précisément la situation du budget de l'État. «Le gouvernement prend au sérieux la diminution de l'activité économique au 2e trimestre», a commenté le cabinet de M. Chastel. Le gouvernement pourrait prolonger le gel des dépenses décrété en juillet et activer les recettes fiscales mobilisables prévues dans ce gel (568 millions €).

Pas encore d'accord sur un durcissement des conditionnelles

BRUXELLES Outre les questions budgétaires, le conseil ministériel restreint d'hier s'est penché aussi sur la question des libérations conditionnelles et le durcissement de leurs conditions. La libération de Michelle Martin a relancé le sujet qui a vu s'opposer les visions PS et MR de la question. Les ministres n'ont pas achevé la discussion sur un durcissement des conditions de libération conditionnelle pour les crimes les plus graves. Les experts des différents cabinets doivent encore éclaircir certains



Belga / A. Dehez

aspects techniques, a-t-on indiqué à l'issue de la réunion. Une nouvelle réunion aura lieu demain pour boucler le dossier.

/// www.belgium.be/fr/justice

EN BREF

➤ La N-VA a été désignée hier par tirage au sort pour occuper la première place sur les bulletins de vote dans les 19 communes de la Région bruxelloise. La formation précédera dans l'ordre l'Open VLD (2), le FDF (3), Groen (4), le MR (5), le cdH (6), le Vlaams Belang (7), Ecolo (8), le sp.a (9), le CD&V (10), et le PS (11).

➤ La Flandre a procédé également au tirage au sort des numéros pour les listes des principales formations (disposant de trois députés flamands au moins) se présentant aux communales. L'Open Vld hérite du n°1, et le CD&V du 7. La N-VA ira aux élections avec le 2, le VB le 3, le sp.a le 4, la LDD le 5 et Groen le 6.

➤ Le président des FDF Olivier Maingain a épinglé à nouveau hier sur Bel RTL le Premier ministre Elio Di Rupo (PS), qu'il accuse d'avoir «donné raison aux fascistes et nationalistes flamands» en considérant le Gordel «avant tout comme un événement sportif et familial».

Editeur:
n.v. Mass Transit Media
Galerie Ravenstein 4 -
1000 Bruxelles
E-mail: metro@metrotime.be

Central desk:
Tél. (02) 227 93 43
Fax (02) 227 93 41

Rédacteur en chef:
Arnaud Dujardin

Directeur Général:
Monique Raafels
mraafels@metrotime.be

Info publicité:
advertise@metrotime.be

Metro's Newsroom:
Elisabeth Ackaert, Marie Bruyaux, Stijn Cools,
Gerlinde De Bruycker, Christelle Dyon, Camille
Gorel, Lucie Hage, Eline Maeyens, Nicolas
Naizy, Jan Herregods, Pierre Jacobs, Annick
Joossens, Maarten Joossens, Jérôme Rombaut
(newsmanager), Annelies Roose, Sarah Studer,
Benoît Toussaint, Roel Wauters (newsmanager)

Graphic and Lay-out Editors:
Alessandra Di Palma, Gregory
Santana, Stijn Van Nuffelen,
Marc Vanoutrive (chief coordinator)

Production:
Tél. (02) 227 93 67

Advertising (pub et jobs):
Tél. (02) 227 93 69
advertise@metrotime.be

Marketing:
Tél. (02) 227 93 79

Distribution:
Tél. (02) 227 93 85
distrib@metrotime.be

Metro a été créé en collaboration avec
Belga, AP, AFP Relaxnews et IPS. Les droits
des photos appartiennent à Concentra,
Belga, AP et AFP sauf indications explicites

E. r. r. Raafels, Frankrijklei 78,
2000 Anvers

Tirage Metro: 290.000 ex.
Emportez Metro à votre travail ou à la
maison, mais ne l'abandonnez surtout pas
sur la voie publique.

www.metrotime.be

